

Niveau Moyen :

Le préambule :

L'élève doit rédiger un préambule de **100 mots** présentant son travail :

- son ou ses objectifs
- la façon dont ils ont été atteints (le format choisi et la justification pour ce format)

(Écrit à la 1^{ère} personne)

La tâche :

L'élève doit rédiger un texte qui peut être choisi parmi la liste de types de textes proposés pour l'épreuve 2 dans ce guide.

Le sujet doit être bien délimité et permettre la rédaction d'un texte de **300 à 400 mots**.

L'écrit doit être touché sur tous les trois articles.

Il est conseillé de consacrer **3 à 4 heures** à la rédaction de ce travail, qui peut avoir lieu en plusieurs fois.

Cette durée couvre la lecture des sources, la rédaction d'une version préliminaire, et celle de la version finale de la tâche et du préambule.

les types de textes

La liste ci-dessous indique les types de textes qui doivent être produits par les élèves dans le cadre de l'épreuve 2.

- Article
- Blog / Passage d'un journal intime
- Brochure, dépliant, prospectus, tract, annonce publicitaire
- Correspondance écrite
- Critique
- Information de presse
- Instructions, directives
- Interview
- Introduction à un débat, un discours, un exposé ou une présentation
- Rapport officiel
- Dissertation

Travail écrit : compétences réceptives et compétences productives à l'écrit (NM)

Le travail écrit est évalué à l'aide de critères d'évaluation. Il représente 20 % de l'évaluation totale. Il y a quatre critères d'évaluation pour le travail écrit.

Critère A Langue - 8 points
Critère B Contenu - 10 points
Critère C Présentation - 4 points
Critère D Préambule - 3 points
Total 25 points

Critère A : langue

- Dans quelle mesure l'élève utilise-t-il la langue avec correction et efficacité ?

Un élève qui ne rédige pas le nombre minimum de mots se verra enlever 1 point à la note obtenue pour ce critère.

Points Descripteurs de niveaux

0 Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.

1 – 2 La maîtrise de la langue est généralement insuffisante.

Un vocabulaire très limité est employé avec de nombreuses erreurs de base. Les structures de phrases sont rarement claires.

3 – 4 La maîtrise de la langue est limitée et ne permet généralement pas une expression efficace.

Un vocabulaire limité est employé avec de nombreuses erreurs de base. Les structures de phrases sont parfois claires.

5 – 6 La maîtrise de la langue est généralement satisfaisante malgré de nombreuses impropriétés.

Un vocabulaire assez limité est employé avec de nombreuses erreurs. Les structures de phrases sont généralement claires.

7 – 8 La maîtrise de la langue permet une expression efficace malgré quelques impropriétés.

Un vocabulaire varié est employé correctement avec quelques erreurs. Les structures de phrases sont claires.

Critère B : contenu

- Dans quelle mesure l'élève utilise-t-il bien les sources pour atteindre le ou les objectifs indiqués dans le préambule ?
- Dans quelle mesure les sources sont-elles habilement utilisées pour la tâche ?
- Dans quelle mesure les informations issues des sources sont-elles bien organisées ?

Points Descripteurs de niveaux

0 Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.

1 – 2 L'élève se sert très peu des sources et n'atteint pas le ou les objectifs indiqués dans le préambule.

L'utilisation des sources est superficielle ou peu développée. Le travail ne montre aucun signe d'organisation.

3 – 4 L'élève se sert un peu des sources et atteint partiellement le ou les objectifs indiqués dans le préambule.

L'utilisation des sources est élémentaire, mais pertinente. Le travail montre un effort d'organisation.

5 – 6 L'élève se sert des sources et atteint généralement le ou les objectifs indiqués dans le préambule.
L'utilisation des sources est satisfaisante. Le travail montre une certaine organisation.

7 – 8 L'élève se sert bien des sources et atteint en grande partie le ou les objectifs indiqués dans le préambule.
L'utilisation des sources est bonne. Le travail est généralement organisé.

9 – 10 L'élève se sert efficacement des sources et atteint le ou les objectifs indiqués dans le préambule.
L'utilisation des sources est efficace. Le travail est organisé.

Critère C : présentation

- Dans quelle mesure l'élève produit-il bien le type de texte demandé ?
- Dans quelle mesure les conventions relatives aux types de texte choisis sont-elles respectées ?

Points Descripteurs de niveaux

0 Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.

1 Le type de texte n'est pas reconnaissable.
Les conventions relatives au type de texte choisi ne sont pas utilisées.

2 Le type de texte est à peine reconnaissable ou n'est pas approprié.
Les conventions relatives au type de texte choisi sont peu utilisées.

3 Le type de texte est parfois reconnaissable et approprié.
Les conventions relatives au type de texte choisi sont évidentes.

4 Le type de texte est clairement reconnaissable et approprié.
Les conventions relatives au type de texte choisi sont évidentes et employées efficacement.

Critère D : préambule

- Dans quelle mesure le préambule est-il clair et convaincant ?

Points Descripteurs de niveaux

0 Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.

1 Le préambule n'est pas clair.

2 Le préambule est généralement clair.

3 Le préambule est clair et se réfère directement aux sources.